



# 20 25

## LE PERTRE

La vie au cœur de notre commune

vie municipale

Page 4

9 QUART PLACE  
DE L'ÉGLISE

vie locale

Page 13

UN JOUR  
UN PORTRAIT

ZOOM sur ...

Page 18

L'ÉGLISE SAINT  
MARTIN DE VERTOU

## LES INFOS UTILES :

### ■ Service de santé

#### Médecin Généraliste

Dr NITU : 02 99 74 89 13

Dr COGALNICEANU : 02 23 55 16 02

Dr LERICH : 02 99 96 90 16

#### Infirmières :

Mme GENDROT Marina

ou Mme PARIS Lætitia

02 99 96 91 81

**Ostéopathe :** Mme MÉVEL : 06 25 43 03 31

#### Chirurgien dentiste :

Dr SALLET : 02 99 96 91 01

**Psychologue :** Mme MOUET : 07 67 12 14 17

**Pharmacie DIVET :** 02 99 96 90 26

#### Sage Femme :

Mme MALROUX BONNET : 06 15 05 80 29

**Sophrologue :** Mme BOUVET : 06 46 05 25 28

#### Kinésithérapeutes :

M.KANYANDEKWE

et Mme LEGUAY : 06 09 64 39 96

**Maison médicale de garde de Vitré :**

02 99 75 55 66

### ■ Déchetterie :

**Le Pertre :** Déchets verts, clés à prendre en mairie aux heures d'ouvertures.

**Argentré du Plessis :** 02 99 74 44 47

Lundi 10h-12h / 14h-18h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 14h-18h

Samedi 9h-12h / 14h-18h

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Service de garde des médecins</b><br>Le soir (19h-00h)<br>Samedi (12h-00h)<br>Dimanche (08h-00h)<br><b>02 99 75 55 66</b> | <b>SAMU</b><br><b>15</b>                                       | <b>POLICE</b><br><b>17</b>                                     |
| <b>POMPIERS</b><br><b>18 ou 112</b><br>(Appel d'urgence européen)  | <b>Centre anti-poisons d'Angers :</b><br><b>02 41 48 21 21</b> | <b>Urgence dépannage électricité :</b><br><b>09 726 750 35</b> |

*Meilleurs vœux  
à tous pour l'année  
2025*

**N'hésitez pas à nous soumettre vos idées, suggestions, remarques sur l'adresse : [bulletin@lepertre.fr](mailto:bulletin@lepertre.fr)**

*Bulletin d'information municipale n°76 - Janvier 2025  
Directeur de la publication : Mickaël Thébert  
Dépôt légal en préfecture - Mise en page et impression :  
Morvan Fouillet Imprimeurs / Calligraphy - Vitré  
Crédit photo : Mairie de Le Pertre - Adobe Stock - Freepick  
Photos église pages 18, 19, 20 : Roger Blot*

# Sommaire

## Vie communale ..... p 4 à 12

|                               |          |
|-------------------------------|----------|
| Les projets en cours .....    | p 4      |
| Les travaux d'entretien ..... | p 5      |
| Personnel SIVOM .....         | p 6      |
| CCAS.....                     | p 7      |
| Nos jeunes .....              | p 8 à 11 |
| État civil.....               | p 9      |
| Bibliothèque .....            | p 12     |

## Vie locale ..... p 13

|                            |      |
|----------------------------|------|
| Un jour, un portrait ..... | p 13 |
|----------------------------|------|

## Vie pratique ..... p 14

## Vie scolaire ..... p 15 à 17

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| École des Deux Provinces ..... | p 15 |
| École Saint Sébastien.....     | p 16 |

## ZOOM sur ..... p 18 à 20

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| Église Saint Martin de Vertou ..... | p 18 |
|-------------------------------------|------|

## Vie associative ..... p 21 à 27

|                        |    |
|------------------------|----|
| Les associations ..... | 21 |
|------------------------|----|

## La minorité ..... p 27



## Edito



Alors que nous entamons cette nouvelle année, je tiens à vous adresser, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus sincères pour 2025.

Que cette année soit pour vous et vos proches, synonyme de santé, de bonheur et d'épanouissement.

L'année écoulée a été marquée par l'attribution de 3 marchés importants pour notre commune (voirie, logements, vestiaires). Des projets qui contribueront à améliorer notre cadre de vie et la vitalité de notre commune, tout en répondant aux défis environnementaux et sociaux.

Les instabilités politiques que nous observons autour de nous ne doivent pas nous freiner dans notre travail et nous rappellent l'importance de continuer à bâtir, ensemble, un avenir serein pour notre commune. Vous pouvez compter sur votre équipe municipale qui s'investit chaque jour en ce sens.

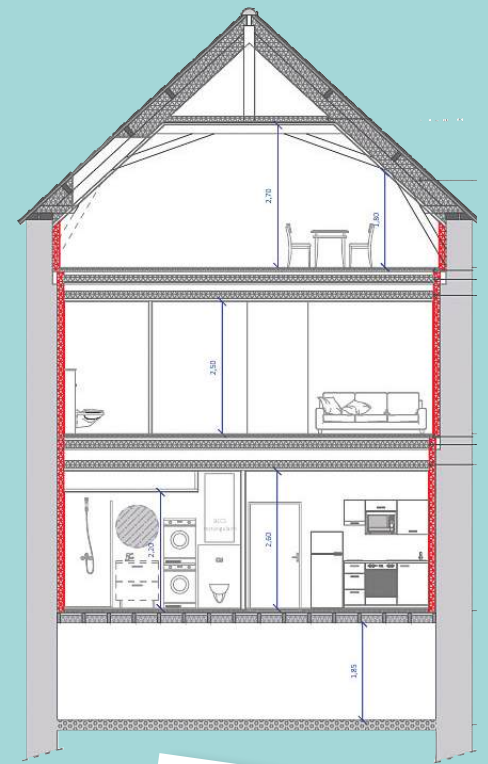
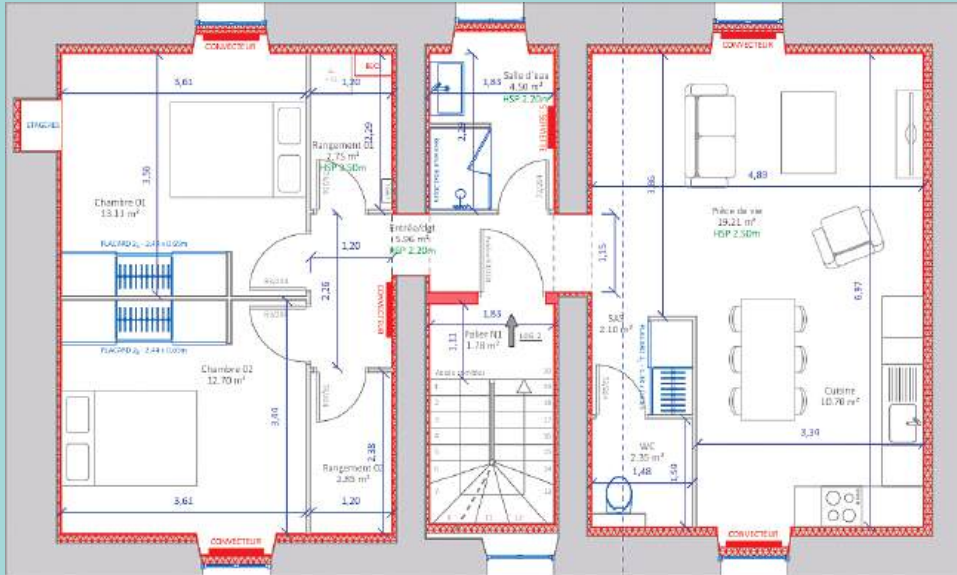
Dans ce contexte, l'unité est plus que jamais nécessaire et nous avons la chance de pouvoir compter sur une communauté dynamique et engagée. Continuons à avancer ensemble, avec la conviction que chaque petit geste, chaque initiative locale, contribue à faire grandir notre commune.

Je souhaite également souligner l'importance de la solidarité et de l'engagement citoyen, qui sont le cœur de notre commune. Que ce soit à travers les nombreuses activités culturelles, sportives, les moments de convivialité et les temps d'échange, Le Pertre est une commune où le vivre ensemble prend tout son sens, nos associations en sont le reflet.

Enfin, souhaitons une retraite paisible et remplie de nouveaux projets à Jérôme Neveu qui aura travaillé de nombreuses années au sein de nos services techniques.

« Ensemble, faisons de 2025 une année riche en projets, en rencontres et en réussites collectives »

*Votre Maire,  
Aurélien THÉBERT*



## LES PROJETS EN COURS

### 9 QUART PLACE DE L'ÉGLISE

Rénovation de 2 logements existants et création d'un logement.

Après présentation des analyses des offres par le cabinet SEGRETAIN et sur conseil de la commission d'appel d'offre, en décembre le conseil municipal a validé les entreprises retenues pour la réalisation des travaux qui débiteront début d'année. Le montant des offres retenues s'élève à 262 577 € HT pour un estimatif à 264 000 € HT.

Pour rappel budget estimatif validé en conseil municipal :

| DEPENSES  |                     | RECETTES                      |                     |
|---|---------------------|-------------------------------|---------------------|
| NATURE  | Montant HT          | Financeurs                    | Montant HT          |
| M.O + étude préalable                               | 19 560,00 €         | DSIL                          | 33 458,00 €         |
| Etudes complémentaires (audit, SPS, techniques,...) | 2 512,00 €          | Région Bien Vivre en Bretagne | 63 000,00 €         |
| Travaux   | 264 000,00 €        | P.L.H Vitré Co                | 38 000,00 €         |
| aménagement intérieur                               | 21 000,00 €         | Département ambition commune  | 100 000,00 €        |
| Réseaux divers (Elec, AEP, Télécom, ..)             | 11 000,00 €         | Fond Vert                     | 20 000,00 €         |
|   |                     | Autofinancement               | 63 614,00 €         |
| <b>TOTAL HT</b>                                     | <b>318 072,00 €</b> | <b>TOTAL HT</b>               | <b>318 072,00 €</b> |



### CONSTRUCTION DES VESTIAIRES ET D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Sur proposition de la commission d'appel d'offres en décembre le conseil municipal a validé les entreprises à retenir pour la réalisation des travaux pour un montant global de 603 126 € HT. (estimatif 597 000 € HT).



non contractuel

L'analyse et la mise au point ont été réalisées et présentées par le cabinet BOULET.

Les travaux démarreront suivant les délais légaux de notification aux entreprises, début 2025



## LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

### Complexe fontaine Guy - salle n°2

La livraison des mousses de protection des poteaux de charpente ayant été retardée, la pose sera réalisée début d'année par les services techniques.

### Salle Fontaine Guy

En octobre le conseil municipal a validé le devis de l'entreprise PERRINEL pour le passage en led de la salle 1, les travaux seront réalisés en début d'année 2025, car l'entreprise est en attente des matériaux.

### Locatifs rue de la poste

Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés par les services techniques dans les logements vacants (tapisserie, remplacement de luminaires salle de bains, radiateurs, ...)



### Eglise

Les travaux de mise en conformité ont été réalisés et la vérification du maintien en état de conformité des installations électriques a été effectuée tout début décembre par l'Apave, pour le passage en commission de sécurité.

## VOIRIE

Suite à un appel d'offre réalisé l'an passé, différents travaux de voirie seront réalisés dans les semaines qui viennent. Un premier tronçon de la route des Martyrs sera refait à neuf depuis la Foucherie jusqu'au transformateur. Sur la route de Saint-Poix, un aménagement pédestre sera réalisé entre le SDIS et les locaux d'Hydrachim.

Des aménagements au niveau des stationnements viendront terminer les travaux commencés rue des Cormiers. Enfin, au camping, quelques emplacements seront stabilisés.

Dans le cadre du déploiement de la fibre, des poteaux ont dû être installés à différents endroits en campagne. Après discussion avec

la société Axione, la pose d'un fourreau a été réalisée, aux frais d'Axione, pour éviter d'avoir des poteaux trop proches de la Chapelle Saint-Joseph.

Concernant l'élagage, il doit être réalisé à proximité de la ligne téléphonique, car ce sont les mêmes supports qui seront utilisés pour la fibre, quand ils existent.



## PERSONNEL SIVOM

### RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Le départ de Jérôme Neveu, responsable des services techniques, était annoncé dans le bulletin précédent. Après une vingtaine d'années passées sur nos communes, il profite maintenant de sa retraite. Nous le remercions pour le travail réalisé et lui souhaitons de belles années bien remplies, et bien entouré.

Patrice Hureau, le nouveau responsable, a pris ses fonctions début janvier 2025. Son expérience va lui permettre de gérer les différents travaux et entretiens sur nos deux communes en s'appuyant sur les membres de l'équipe, et en coordination avec les élus et les agents administratifs.



Anne Marie Poirier



*Le CCAS est l'acteur clé de l'action sociale au niveau local. Ses services permettent d'accompagner les personnes âgées dans le maintien à domicile.*

Conseillère municipale - Vice-présidente du CCAS



# CCAS

En octobre dernier le CCAS a organisé le repas des aînés ; puis une distribution de bons d'achat (à utiliser au Coccimarket) a été réalisée par les bénévoles, pour les personnes de 75 ans et plus, n'ayant pas participé au repas.

## Le CCAS est aussi là pour vous accompagner au quotidien.

Le CCAS propose un service de portage de repas. Les repas sont préparés à la résidence Saint Joseph et un agent les livre à domicile, en liaison chaude.

L'activité principale du CCAS est l'aide à domicile pour les actes essentiels du quotidien : ménage, courses, préparation de repas, entretien du linge, aide à la toilette, aide à l'habillage ... Les agents du CCAS qui interviennent à domicile sont attentifs au bien-être des bénéficiaires et savent s'adapter pour rendre ce moment agréable.

Que vous bénéficiiez ou non de l'allocation personnalisée autonomie (APA), ou d'une aide par votre caisse de retraite, vous pouvez avoir accès aux services du CCAS. Il suffit de contacter la mairie ou d'y prendre rendez-vous pour avoir plus d'informations.

Afin de pouvoir dimensionner le service et gérer au mieux le planning, si vous n'êtes pas bénéficiaire de l'aide à domicile, n'hésitez pas à faire savoir en mairie si le ser-

vice vous intéresserait à court ou à moyen terme. Si vous êtes bénéficiaire et que vous souhaitez modifier le nombre d'heures des interventions, faites le savoir au plus tôt.

## Don au CCAS

Enfin, les membres du CCAS remercient chaleureusement la société HYDRACHIM pour son don de 10 000 €, participation importante au budget du CCAS.



MAIRIE LE PERTRE

# CCAS

DES SERVICES POUR VOUS AIDER AU QUOTIDIEN

MÉNAGE

AIDE A L'HABILLAGE

COURSES

LINGE

PREPARATION OU PORTAGE DE REPAS

AIDE A LA TOILETTE

NOMBRE D'HEURES EN FONCTION DE VOS BESOINS, QUE VOUS BÉNÉFICIEZ OU NON DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE AUTONOMIE (APA), OU D'UNE AIDE PAR VOTRE CAISSE DE RETRAITE, VOUS POUVEZ AVOIR ACCÈS AUX SERVICES DU CCAS. IL SUFFIT DE CONTACTER LA MAIRIE POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS.

**02 99 96 90 21**

**MAIRIE LE PERTRE**



## NOS JEUNES

### ARGENT DE POCHE

Cinq jeunes ont participé à la semaine « Argent de poche » du 21 au 25 octobre.

Compte tenu de la météo, ils ont fait des travaux de nettoyage et de peinture à la mairie, ainsi que dans un logement communal. Deux d'entre eux ont également fait du nettoyage de fossés et de buses dans des chemins.

Encore une fois, merci à ces jeunes pour leur travail et leur bonne humeur.

Une nouvelle semaine sera proposée aux vacances de printemps. Le nombre de places étant limité, toutes les



demandes n'ont pas pu être satisfaites, lors des deux dernières sessions.

Aussi, la priorité sera donnée aux jeunes qui n'ont jamais participé et seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Christine Thiken



1<sup>ère</sup> adjointe

***Nous essayons de diversifier les petits travaux que nous effectuons avec les jeunes qui participent à l'argent de poche. Quelles que soient les activités, c'est toujours une belle rencontre entre ces jeunes motivés et les élus et agents qu'ils côtoient durant ces quelques demies-journées. Merci aux participants !***



## SERVICE CIVIQUE

Vitré communauté disposant d'agrément service civique, les élus ont décidé de proposer une mission sur la commune. Après des échanges initiés en novembre, l'offre de mission a été publiée au début des vacances de fin d'année.

En 2023, de nombreuses photos du Pertre d'autrefois ont été collectées. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'une exposition au plan d'eau, et sont maintenant fixées à différents endroits dans le bourg.

La mission proposée consiste à reprendre toutes les photos qui ont été sauvegardées en mairie, et d'organiser une soirée de projection dynamique, en l'agrémentant des commentaires, anecdotes, souvenirs, histoires que le jeune en service civique pourra obtenir auprès de la population. D'autres supports pourront être étudiés.

Nous espérons que vous lui réserverez un bon accueil. Si vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à en informer la mairie, et vous serez contacté lorsque la mission débutera.

En fin d'année, une page Facebook « Il était une fois ... Le Pertre » a été créée, et de nombreuses personnes y contribuent, en publiant des photos anciennes, ou en les commentant. Nous espérons que certaines d'entre elles contribueront également au travail du jeune en service civique.

Enfin, suivant le candidat qui sera retenu, nous pourrions être amenés à lui proposer un logement. Si vous en avez un de disponible, merci de l'indiquer en mairie.

**Service civique**

**VALORISATION DE L'HISTOIRE DE LA COMMUNE**

Aller à la rencontre des habitants

**DESCRIPTION DE LA MISSION :**

Accueillie et accompagnée par l'élu en charge de la communication, la personne volontaire contribuera à :

- Rassembler des témoignages, préparer des interventions, faire des interviews (audio, vidéos, écrits...)
- Proposer aux habitants de la commune une projection dynamique commentée sur l'histoire de la commune

En fonction de ses motivations et compétences, la personne volontaire aura la possibilité de développer d'autres projets en lien avec le thème de la mission.

**LE PERTRE**      **JANVIER 2025**      **6 MOIS**

MAIRIE DU PERTRE  
02 99 96 90 20

STEPHANIE GARDAN  
INFO JEUNES  
06 62 74 25 53

**VITRÉ**  
COMMUNAUTÉ

## ETAT CIVIL

### Naissances 2024

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| JEUSSÉ Adèle .....        | 24 janvier - Vitré |
| BRIELLE GOULAY Jade ..... | 5 mai - Vitré      |
| COVACI Ayan .....         | 7 mai - Vitré      |
| BACHELIN Maloé .....      | 1 juin - Vitré     |
| BUISSON Shelby .....      | 26 août - Vitré    |
| PELÉ Cléo .....           | 5 novembre - Vitré |

### Mariages 2024

|  |           |
|--|-----------|
| HELBERT Laura & BADIÉ Guillaume .....  | 8 juin    |
| LE CALVEZ Maud & SAUSSEY Cyrille ..... | 5 octobre |

### PACS 2024

|                                      |          |
|--------------------------------------|----------|
| PELÉ Mathieu & MONTAIGU Manon .....  | 22 avril |
| VERDIER Thomas & NEPHISE Laura ..... | 24 juin  |

### Décès 2024

|  |                        |
|--|------------------------|
| JANNEAU Jean-Marc .....                  | 07/01 - Le Pertre      |
| DUTERTRE Jean .....                      | 14/01 - Le Pertre      |
| LECOMTE Hélène, née LEFEUVRE .....       | 18/01 - Le Pertre      |
| LE QUELLEC Brigitte, née CHAUVEL .....   | 18/01 - Vitré          |
| NITSCHKO Raymonde, née BELLANGER .....   | 03/02 - Le Pertre      |
| FOURNIER Marie .....                     | 06/02 - Le Pertre      |
| PARÉ Alice, née GUESNERIE .....          | 12/02 - Le Pertre      |
| BOURGOIN Ginette, née TONNELIER .....    | 12/03 - Le Pertre      |
| HÉTEAU Alphonse .....                    | 13/03 - Le Pertre      |
| ROBERT Jules .....                       | 29/03 - Le Pertre      |
| NOAILLY Jean-Pierre .....                | 20/04 - Laval          |
| QUINTON Thérèse, née GAUTIER .....       | 06/05 - Le Pertre      |
| CHARTRIN Marcelle, née EVANO .....       | 19/05 - Cesson Sévigné |
| DÉSILLE Christian .....                  | 03/06 - Le Pertre      |
| APCHER Geneviève, née LANDAIS .....      | 14/06 - Le Pertre      |
| DE SALLIER DUPIN Marianik .....          | 14/06 - Le Pertre      |
| LEMERCIER Bernadette, née FOURNIER ..... | 25/06 - Le Pertre      |
| GALLAIS Victor .....                     | 02/07 - Rennes         |
| FÉVRIER Henri .....                      | 04/07 - Vitré          |
| BEUCHER Marie, née DAVENEL .....         | 21/07 - Le Pertre      |
| HALLOUET Marie, née BEUCHER .....        | 14/08 - Le Pertre      |
| LENAIN Suzanne, née COLAS .....          | 30/08 - Le Pertre      |
| GENDRY Marie-Thérèse, née GAUDIN .....   | 23/09 - Le Pertre      |
| MARCIME Ernestine, née RAT .....         | 26/09 - Le Pertre      |
| MARQUÉ Odette, née DUHOUX .....          | 26/09 - Le Pertre      |
| GILLES Odette, née RUFFAULT .....        | 09/10 - Le Pertre      |
| JEUFFRARD Marie, née BARBOT .....        | 11/10 - Le Pertre      |
| DAUBÉMONT Robert .....                   | 19/11 - Vitré          |
| BRIELLE Denise, née VEILLÉ .....         | 29/12 - Le Pertre      |

# CONSEIL MUNICIPAL des jeunes 2024-2026



Au même titre que les adultes, les jeunes de nos communes ont également préparé leur élection.

Dans chaque école les conseillers encadrant le CMJ se sont déplacés pour informer les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sur le déroulé des élections et le rôle de tout élu au CMJ.

Chaque candidat a ainsi pu préparer sa profession de foi sur laquelle il a pu mettre en avant ses qualités mais également les projets qu'il souhaitait mettre en avant.

Ce sont 14 jeunes de nos deux écoles qui se sont portés candidats, dont 4 issus du mandat précédent qui ont souhaité renouveler l'expérience et s'inscrire dans la continuité des projets engagés.

Les élections se sont tenues le 15 novembre 2024, l'ensemble des jeunes inscrits a été élu.

## Le nouveau conseil municipal se compose de

- 7 garçons et 7 filles,
- 6 jeunes de l'école privée et 8 de l'école publique.
- 11 enfants de la commune du Pertre, 2 de St Cyr le Gravelais et un de Brielles (étant scolarisé sur une de nos deux écoles).

Et est accompagné pour ces deux années à venir par les élus des conseils des communes

- Du Pertre : Nadine BELLAYER, Elodie CROISSANT et Christine THIKEN
- De St Cyr le Gravelais : Annette BEDOUET, Megane RENOUARD BOUTHEMY et de Sandrine PLANCHE-NAULT

Les premières réunions ont déjà démarré, la toute première qui consistait en la mise en place du CMJ s'est tenue le 3 décembre avec la participation des parents. Elle a été l'occasion de définir les différents canaux d'échanges entre élus et parents et de partager le planning prévisionnel. Ainsi, le CMJ se réunira un samedi par mois de 14 à 15h30 en alternant entre les mairies du Pertre et de St Cyr le Gravelais.

C'est le samedi 14 décembre que s'est tenue la première réunion de cette nouvelle équipe en présence des maires de nos deux communes.

Au cours de celle-ci, il leur a été remis le matériel nécessaire à la réalisation de ce mandat, et chaque jeune élu a signé la chartre d'engagement.

Chacun d'entre eux a présenté sa profession de foi et partagé ses motivations et ses projets.

Cette première réunion s'est achevée avec la visite de la Mairie du Pertre.



# SIVOM

Le Pertre - Saint-Cyr-Le-Gravelais



## Une année 2024 très active !

Face à la grisaille en 2024, les animateurs ont su faire preuve de bienveillance et d'imagination afin d'accompagner les enfants et les ados tout au long de l'année, en adaptant les sorties et activités. Les petits pandas, comme les ados, ont pu profiter d'une semaine de camping, et de nombreuses activités en juillet.

L'ouverture du centre, la dernière semaine d'août a permis d'accueillir un peu plus d'une quinzaine d'enfants en moyenne par jour.

Quant à l'espace jeunes, il a connu une année prospère. Trente adolescents se sont inscrits tour à tour aux activités et sorties proposées (ateliers sportifs, jeux d'eau comme la bouée tractée, ...), avec en moyenne une bonne dizaine d'ados présents chaque jour. La fréquentation est en nette hausse par rapport à 2023.



## Accueil de loisirs « Les petits pandas »

Comme en 2024, en 2025, le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans tous les mercredis et pendant la première semaine des petites vacances scolaires sauf celles de Noël (en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas). Après l'inscription préalable sur le portail famille, les

enfants découvrent de nouvelles expériences, hors de la cellule familiale ou scolaire.

Les animateurs proposent des programmes autour de plusieurs thématiques.

## Espace Jeunesse

L'espace jeunesse est ouvert la première semaine des petites vacances scolaires en octobre, février et avril, ainsi que début juillet.

## Informations pratiques

Les horaires, programmes et tarifs sont disponibles sur le site internet de la commune de Le Pertre.

Pour tous renseignements, contacter le 06.43.92.41.32 ou [accueildeloisirs@lepertre.fr](mailto:accueildeloisirs@lepertre.fr)



Conseiller municipal - Membre du Sivom

**La coopération intercommunale avec St Cyr le Gravelais fonctionne maintenant depuis juillet 2002. C'est une réel atout pour nos 2 communes de pouvoir ainsi mutualiser certains services notamment le centre de loisirs, les services techniques...**

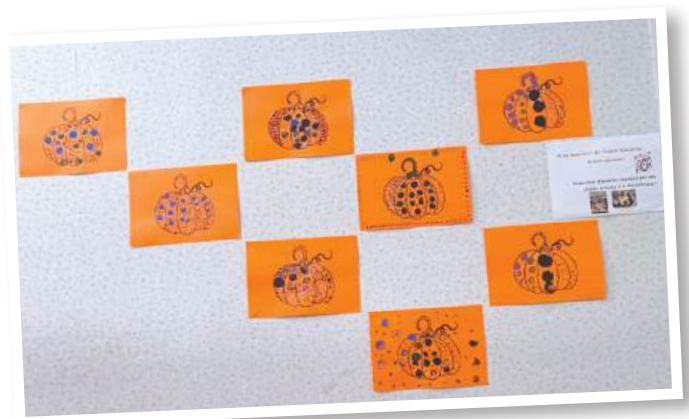


## BIBLIOTHEQUE

# DES ANIMATIONS POUR UNE BIBLIOTHEQUE TOUJOURS PLUS ANIMÉE

De belles découvertes en cette fin d'année 2024 avec des rencontres et des partages à la bibliothèque autour de :

- L'art avec une artiste japonaise « Yayoi Kusama » de 95 ans connue par ses œuvres exposées dans le monde entier. Avec des lectures et des activités « à la manière de cet artiste », des enfants ont exposé leurs œuvres au public.
- D'idées de cuisine pour tous les âges : une sélection d'ouvrages est proposée allant de la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME), aux recettes au quotidien pour les étudiant(e), économiques pour les familles et organisées avec le batch cooking.



Œuvres des enfants



- De Noël à la bibliothèque et ceux dans le monde : avec l'implication des bénévoles dans la création d'objets issue de la récupération, la bibliothèque a suscité l'émerveillement des visiteurs et des scolaires. Des lectures à voix haute ont fait voyager les familles à Noël dans certains pays du monde. Ci contre, photo de la décoration de Noël.

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer en 2025,

L'équipe vous remercie pour vos partages en 2024 et vous souhaite ses meilleurs vœux.

*L'équipe de la bibliothèque*

### Horaires :

Lundi 16h-18h

Mercredi 10h-12h/16h-18h

Samedi 10h-12h



## UN JOUR, UN PORTRAIT

**Nous avons décidé de vous proposer régulièrement le portrait d'une personne, pas forcément Pertraise, mais qui joue un rôle économique, social ou encore associatif au sein de notre commune.**

**Récit d'une rencontre avec Mme Hignet, directrice de l'EHPAD St Joseph :**

**Bonjour Mme Hignet, vous êtes la directrice de l'EHPAD du Pertre, je vous laisse vous présenter.**

Bonjour, Je suis Elyna HIGNET, j'ai 31 ans. Je suis pac-sée et suis l'heureuse maman d'une petite fille de 9 mois. Je suis en poste à l'EHPAD de Le Pertre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, peu avant le Covid.

**Quel a été votre parcours avant votre arrivée à Le Pertre ?**

J'ai tout d'abord obtenu un master spécialisé en droit de la santé à la Faculté de Rennes puis le concours de directeur d'établissements médico sociaux. J'ai ensuite passé 2 années à l'EHESP : l'école des hautes études en santé publique. C'est une école nationale qui forme tous les directeurs d'hôpitaux et d'établissements sociaux.

**Pourquoi avoir choisi cette voie professionnelle ?**

C'est vraiment par conviction, ne me demandez pas pourquoi, mais j'ai toujours voulu travailler auprès des personnes âgées. J'aime le côté humain de cette fonction, diriger un établissement qui rend un service à un public vulnérable a du sens pour moi.

**Vous aviez certainement différentes affectations possibles, pourquoi avoir choisi Le Pertre ?**

Venir au Pertre n'a pas été un choix par défaut, c'était mon choix premier parmi la liste des postes disponibles. D'une part pour une raison géographique : cela m'intéressait de rester sur le territoire breton car je suis quelqu'un de très famille, il m'importait de pouvoir être proche des miens. D'autre part, parce que l'EHPAD du Pertre est un petit établissement et je suis plutôt attachée à cette proximité avec le personnel et les résidents. C'est un établissement familial et je me retrouve dans ce poste.

**Quel est le fonctionnement de l'établissement ?**

Nous sommes 51 employés et il y a 57 résidents au sein de l'établissement dont 14 places en PASA (pôle

d'activité et de soins adaptés) réservées aux résidents présentant des troubles cognitifs. Nous avons un accueil de jour de 3 places pour des habitants de la commune qui ont des troubles apparentés à la maladie d'Alzheimer. Les résidents que nous accueillons sont majoritairement de la commune ou des environs, c'est aussi vrai pour le personnel.

Nous produisons tous nos repas ainsi avec le portage de repas extérieur c'est plus de 25000 repas que nous préparons chaque année. Nous avons aussi notre lingerie où tout est traité sur place. Ces services nous permettent de maintenir de l'emploi. Nous organisons de multiples activités et avons également près de 20 bénévoles. En tous les cas je suis très fière du travail fourni par nos équipes.

**En quoi consiste votre travail au jour le jour ?**

Ce n'est pas très simple de vous dire ça en quelques mots mais je suis un peu le chef d'orchestre pour mettre en musique les acteurs de cette résidence. Dans un petit établissement, il faut être polyvalent et la diversité des tâches qui m'incombent rend le travail très intéressant. Il y a l'aspect budgétaire et financier, la dimension logistique, la communication, le développement de la qualité, le respect du droit des usagers, et bien sûr le management d'équipe. On trouve ici une certaine solidarité que l'on ne retrouve pas dans certains grands établissements qui sont rattachés à des hôpitaux. Et tant que je serai là, je me battrais pour que l'EHPAD du Pertre reste autonome et qu'on ne soit pas aspiré par de grandes structures.

**Comment voyez-vous les Pertrais et que pourriez-vous dire sur la commune du Pertre ?**

Je trouve les Pertrais bienveillants, arriver dans une petite commune où beaucoup de gens se connaissent, qui plus est l'année du Covid, n'était pas forcément évident pour moi mais l'on m'a donné ma chance et les Pertrais m'ont bien accueillie. Je suis arrivée jeune directrice sur ce poste et l'on m'a fait rapidement confiance, c'est vraiment valorisant.

Je trouve que la commune est très dynamique et qu'elle a la chance d'offrir de multiples prestations. Le pôle santé est essentiel pour nous, la pharmacie, les commerces, les 2 écoles... Je trouve qu'au regard de la taille de la commune, elle est vraiment bien équipée en services, elle répond aux besoins de ses habitants. C'est une commune que je trouve agréable et le plan d'eau est aussi une valeur ajoutée. Aujourd'hui, je suis ravie d'être en poste au Pertre !

# VISIBILITE PIETONS



Plusieurs Pertrais nous ont interpellé sur le fait que certains piétons, sportifs, cyclistes ne sont pas suffisamment visibles lors de leurs déplacements. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils et recommandations de la sécurité routière :

## 1 - Porter des vêtements ou accessoires réfléchissants

La Sécurité routière conseille de porter des vêtements clairs et mieux encore à opter pour des dispositifs rétro réfléchissants : gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, etc.

Dans les phares d'une voiture, les autres usagers sont visibles à seulement 28 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir. Or, à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec et 38 mètres sur sol mouillé. Avec des accessoires réfléchissants, ils sont visibles à 150 mètres.

À vélo, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. À trottinette, le port du gilet rétro réfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.

## 2 - Vérifier les équipements obligatoires sur son vélo ou sa trottinette

Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires et leur état doit être contrôlé avant de prendre la route :

- les vélos doivent être équipés de catadioptres rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales,

visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant ;

- les trottinettes doivent avoir un feu blanc à l'avant, un autre, rouge, à l'arrière, et des catadioptres arrière et latéraux.

## 3 - Être plus vigilant

La Sécurité routière demande à tous les usagers de la route d'être plus attentifs, de respecter les limitations de vitesse, d'éviter les distracteurs et de bien faire attention :

- en traversant : avoir la priorité ne signifie pas traverser sans précaution, en particulier la nuit. Marcher sur le côté gauche de la chaussée permet de bien voir les véhicules arrivant en face. Avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis à nouveau à gauche ;

- de ne pas rester dans les angles morts notamment des véhicules imposants ;

- lors d'un changement de direction : tendre le bras (idéalement équipé d'un brassard réfléchissant) à vélo ou à trottinette pour donner une indication aux autres usagers.

### À PIED, À VÉLO, À TROTTINETTE SOYEZ SÛRS D'ÊTRE VISIBLES

La France est engagée dans un grand mouvement pour économiser l'énergie. Moins d'éclairage public de nuit, c'est bon pour la planète alors pour accompagner le mouvement, augmentez votre visibilité.

- Préférez des vêtements clairs ou mieux encore, portez un gilet ou des accessoires rétro réfléchissants.
- Traversez aux passages piétons et redoublez de vigilance.
- Prenez soin de ne pas rester dans l'angle mort des véhicules imposants.

**GOUVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE**

Quand l'éclairage baisse, je renforce ma vigilance, j'augmente ma visibilité.

# SMICTOM

Dans le cadre de l'évolution de la collecte qui est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les jours de collecte ont changé.

Sur Le Pertre, la collecte a désormais lieu le vendredi matin des semaine paires. Il convient de sortir vos bacs et sacs jaunes la veille de la collecte, après 18 heures.

## Malin ! la collecte s'adapte aux déchets en moins

2025

| JANVIER |      | FÉVRIER |      | MARS |      | AVRIL |      |
|---------|------|---------|------|------|------|-------|------|
| M 1     | S 1  | S 1     | S 1  | S 1  | M 1  | M 1   | M 1  |
| J 2     | D 2  | D 2     | D 2  | D 2  | M 2  | M 2   | M 2  |
| V 3     | L 3  | L 3     | L 3  | L 3  | J 3  | J 3   | J 3  |
| S 4     | M 4  | M 4     | M 4  | M 4  | V 4  | V 4   | V 4  |
| D 5     | M 5  | M 5     | M 5  | M 5  | S 5  | S 5   | S 5  |
| L 6     | J 6  | J 6     | J 6  | J 6  | D 6  | D 6   | D 6  |
| M 7     | V 7  | V 7     | V 7  | V 7  | L 7  | L 7   | L 7  |
| M 8     | S 8  | S 8     | S 8  | S 8  | M 8  | M 8   | M 8  |
| J 9     | D 9  | D 9     | D 9  | D 9  | M 9  | M 9   | M 9  |
| V 10    | L 10 | L 10    | L 10 | L 10 | V 10 | V 10  | V 10 |
| S 11    | M 11 | M 11    | M 11 | M 11 | S 11 | S 11  | S 11 |
| D 12    | M 12 | M 12    | M 12 | M 12 | D 12 | D 12  | D 12 |
| L 13    | J 13 | J 13    | J 13 | J 13 | L 13 | L 13  | L 13 |
| M 14    | V 14 | V 14    | V 14 | V 14 | M 14 | M 14  | M 14 |
| M 15    | S 15 | S 15    | S 15 | S 15 | M 15 | M 15  | M 15 |
| J 16    | D 16 | D 16    | D 16 | D 16 | M 16 | M 16  | M 16 |
| V 17    | L 17 | L 17    | L 17 | L 17 | J 17 | J 17  | J 17 |
| S 18    | M 18 | M 18    | M 18 | M 18 | V 18 | V 18  | V 18 |
| D 19    | M 19 | M 19    | M 19 | M 19 | S 19 | S 19  | S 19 |
| L 20    | J 20 | J 20    | J 20 | J 20 | D 20 | D 20  | D 20 |
| M 21    | V 21 | V 21    | V 21 | V 21 | L 21 | L 21  | L 21 |
| M 22    | S 22 | S 22    | S 22 | S 22 | M 22 | M 22  | M 22 |
| J 23    | D 23 | D 23    | D 23 | D 23 | M 23 | M 23  | M 23 |
| V 24    | L 24 | L 24    | L 24 | L 24 | J 24 | J 24  | J 24 |
| S 25    | M 25 | M 25    | M 25 | M 25 | V 25 | V 25  | V 25 |
| D 26    | M 26 | M 26    | M 26 | M 26 | S 26 | S 26  | S 26 |
| L 27    | J 27 | J 27    | J 27 | J 27 | D 27 | D 27  | D 27 |
| M 28    | V 28 | V 28    | V 28 | V 28 | L 28 | L 28  | L 28 |
| M 29    | S 29 | S 29    | S 29 | S 29 | M 29 | M 29  | M 29 |
| J 30    | D 30 | D 30    | D 30 | D 30 | M 30 | M 30  | M 30 |
| V 31    | L 31 | L 31    | L 31 | L 31 | M 31 | M 31  | M 31 |

● Bac gris

● Sacs jaunes

Suivez vos levées dans votre espace Écocit disponible sur le site du SMICTOM.

Report de collecte (jour férié)



## ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES DEUX PROVINCES

Durant ce premier trimestre, les élèves ont pu partager des **projets autour de lecture**. Tout d'abord avec le **Prix littéraire des Incorruptibles**. Ils ont débuté la découverte des livres sélectionnés cette année.

L'équipe enseignante a également proposé 2 ventes de livres au prix de 1€ dans le cadre du dispositif **Lire c'est partir**.

Enfin, les élèves de CM1/CM2 ont débuté des temps de lecture aux MS dans le cadre du **quart d'heure de lecture**. De même, les CE1/CE2 sont allés lire aux GS/CP ! Dans ce cadre, le plaisir de bien lire prend tout son sens !

Par ailleurs, depuis octobre, les élèves de CE et CM ont réfléchi ensemble et mis en place des « **RécréActions** ». Ainsi, ils ont listé ensemble toutes les activités qu'ils aimeraient faire lors des récréations de manière à pouvoir changer régulièrement, jouer avec plaisir et pas toujours avec les mêmes copains...Un système de planning leur permet ainsi de se réappropriier la cour de récréation qui évoluera au fil des saisons !



Enfin, en décembre, l'école a petit à petit préparé **l'arrivée du Père Noël** avec différentes décorations réalisées par les élèves, un chant pour sa venue tant attendue le mardi 17 décembre dernier !

**Vous pouvez déjà noter  
dans vos agendas :**

la date des **PORTES OUVERTES** :  
samedi 22 mars 10h/12h  
Visite des locaux, inscriptions,  
rencontre avec l'équipe enseignante

**INSCRIPTIONS** : dès à présent prendre RDV auprès de la directrice au 02 99 96 93 26.

Enfin, pour suivre la vie de l'école, rendez-vous sur le site de l'école :

<https://ecole-les2provinces.ac-rennes.fr/>

La directrice, Anne-Marie CHAUSSEE



# Ecole Saint Sébastien



## ÉCOLE SAINT SEBASTIEN

Comme tous les ans, avant les fêtes, les élèves de l'école Saint Sébastien ont pu décorer l'école lors d'une **matinée sans cartable**. Un beau temps de partage durant lequel les élèves sont mélangés afin de favoriser les échanges interclasse et le tutorat.

Le 13 décembre, ils ont pu présenter devant leur famille leur spectacle à **l'arbre de Noël** (organisé par l'APEL Saint Sébastien) sur le **thème du cirque**.

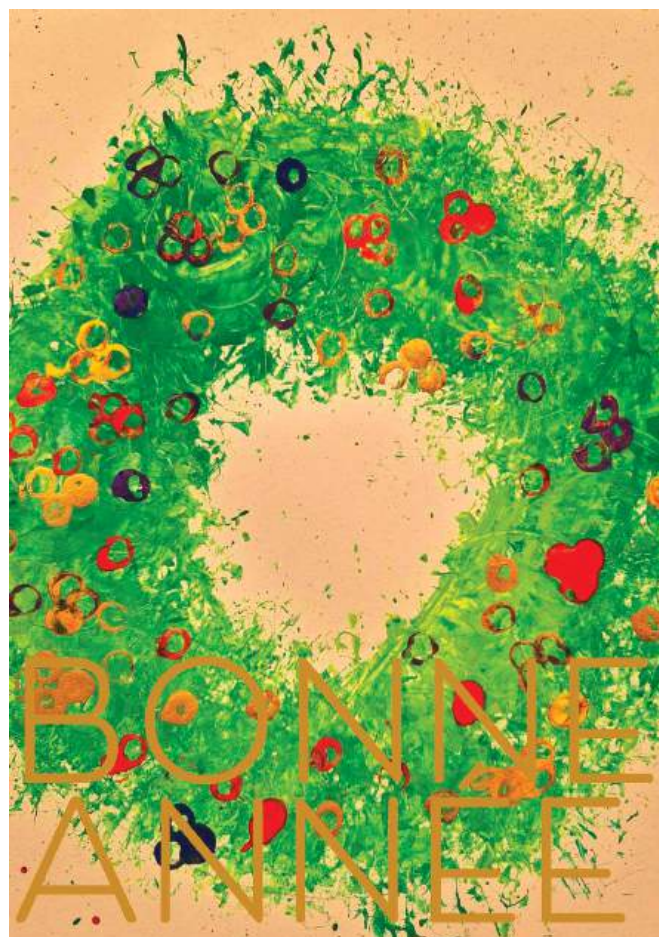
Toujours sur ce thème d'année, l'APEL offre en janvier à l'ensemble des élèves un **spectacle de la troupe BOXON**.

Tout au long des mois de novembre et décembre, les élèves de CM1 et CM2 ont pu découvrir **l'escrime** grâce à un module proposé par Vitré Communauté. En janvier, les CM2 vont profiter d'un autre module : une semaine de stage à vélo pour tenter d'obtenir l'attestation **SAVOIR ROULER**.

Dans les semaines à venir, les élèves de MS, CE2 et CM1 vont découvrir **la sophrologie à travers des ateliers** animés par Marie-Claire Bouvet, sophrologue installée sur la commune.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

*Anaïs Legras, Chef d'Etablissement*



### A noter dans vos agendas :

**CARNAVAL** - les élèves défilent dans les rues le mardi 4 mars 2025

**PORTES OUVERTES** le samedi 22 mars 2025 de 10H à 12H.

**RENTREES TPS** janvier et mai 2025

02-99-96-91-49 / 06-72-88-59-57  
eco35.st-sebastien.le-pertre@e-c.bzh  
1, rue du Parc - 35370 Le Pertre



# APEL

Saint Sébastien - École privée St Sébastien



Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, plus connu sous le nom de APEL présent au sein de l'école Saint Sébastien est un groupe de parents qui se réunit régulièrement afin de mener des actions toujours dans l'optique de financer la totalité et/ou une partie des différents projets pédagogique de l'équipe enseignante comme les sorties solaires, les diverses activités de nos élèves, du matériel pédagogique...

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

• **Théâtre** : Depuis plusieurs mois, la troupe se réunit deux fois par semaine pour répéter la comédie intitulée « Une nouvelle cuisine à ménager » de Jean-Luc Pecqueur.

Les représentations auront lieu le vendredi 28 février, dimanche 02 mars. Le samedi 08 et dimanches 09 mars. Le vendredi 14 et samedi 15 mars 2025.

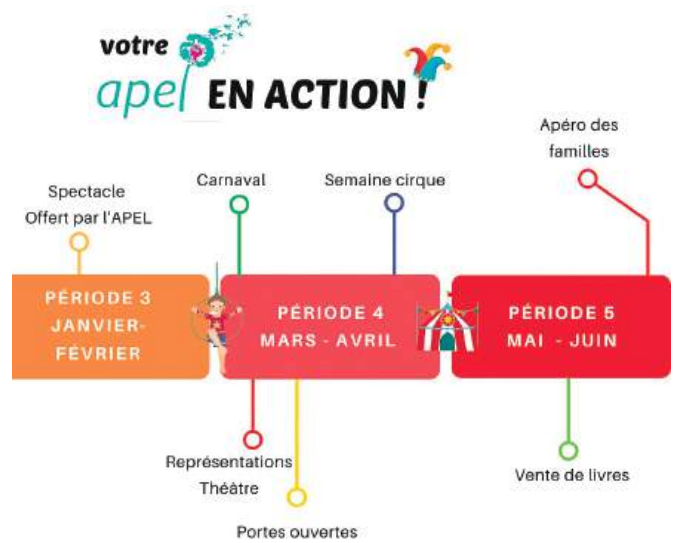


Ils sont impatients de vous retrouver pour entendre vos rires et vos applaudissements. En attendant, retrouvez les sur la page Facebook : Théâtre Le Pertre/Saint Cyr le Gravelais - Troupe de l'APEL

• **Carnaval** : Les élèves défilent dans les rues de Le Pertre le mardi 04 mars. N'hésitez pas à venir les applaudir, nous clôturons cet après-midi avec une vente de gâteaux dans la cour de l'école à 16h30. L'argent récolté sera reversé à une association.

• **Porte ouverte** : Samedi 22 mars de 10h à 12h. L'APEL sera présente pour expliquer son rôle, ses nombreuses actions et répondre à toutes les questions sur l'association.

Si vous souhaitez nous contacter par mail : [apelsaintsebastien355@gmail.com](mailto:apelsaintsebastien355@gmail.com) ou par Facebook : APEL OGECE Saint-Sébastien Le Pertre - St Cyr L'équipe de l'APEL vous souhaite une belle et heureuse année 2025 !



# ÉGLISE Saint Martin de Vertou

par Roger Blot



**« Du côté de la Mayenne, l'église surgit comme un veilleur solitaire. De la terrasse de la tour, on repère, paraît-il, 39 clochers... »**

Juché à plus de 80 m, le coq de cette église peut s'enorgueillir d'être, et de loin, le premier de la Région Bretagne à voir le lever du soleil, d'autant que le clocher est planté à plus de 170 m d'altitude et à 300 m de la Mayenne. Le volatile fit une chute vertigineuse en 1982 quand la bourrasque emporta la flèche qui se fracassa sur la nef... Il fut restauré, ainsi que toute l'église. Celle-ci reste un des plus beaux exemples de l'engouement pour le néo-gothique à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avec plus de 81 m, la flèche de notre église est bien la plus haute de Bretagne, devant le Kreisker de Saint-Pol de Léon (78m). Elle n'est pas si loin de la flèche de Notre-Dame de Paris (93m), mais ne rivalise pas avec celle de la cathédrale de Strasbourg (142m !), sauf si on tient compte qu'elle est perchée sur un tertre de 170m de haut !

## **Une forêt, des sarcophages, une stèle et des moines**

Cette église consacrée le 11 juin 1873 (il y a eu 150 ans l'an dernier...) plonge ses racines dans un lointain passé. Le vicaire Léon Chappelle qui lui consacra plus de 100 pages dans le bulletin paroissial au début du XX<sup>e</sup> siècle signale une dizaine de sarcophages en ardoise affleurant entre la tour du clocher et les halles. C'était la preuve qu'une communauté humaine existait au moins aux temps carolingiens dans cette vaste zone de forêt, liée sans doute à une voie antique. De son côté, sur le livre de paroisse, le recteur Gourdier décrit dans le chœur aux moines « une grosse colonne

de 7 ou 8 pieds de haut, d'une seule pierre de très beau granit, sur laquelle étaient sculptés d'une manière très grossière différents animaux ».

Peut-être s'agissait-il d'une stèle païenne, rendant hommage aux animaux de la forêt ? Quant aux moines, ils étaient venus du Poitou, de la grande abbaye de Saint-Jouin de Marnes, dont l'abbatiale nous émerveille toujours. Lors d'un procès avec l'abbaye de Saint-Serge d'Angers à propos de l'église de Bréal-sous-Vitré, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ils revendiquèrent d'avoir des droits immémoriaux sur tout ce qui touchait la forêt. C'est eux qui avaient bâti la première église de pierre, placée sous la protection de saint Martin de Vertou, dont ils gardaient les reliques. Jusqu'en 1829 en subsistait encore le « chœur aux moines », converti en sacristie au XVII<sup>e</sup> siècle.

## **Trois recteurs, deux architectes et deux entrepreneurs**

L'église actuelle a fait table rase de tout ce passé. Trois recteurs s'en occupèrent successivement. Le premier fut Julien Gourdier, né en 1793, qui resta recteur ici de 1819 à 1872. Dans la quarantaine, il avait déjà tellement agrandi l'église précédente qu'elle avait été reconsacrée le 28 mai 1835, après qu'il eut renouvelé tout le mobilier, car « plus rien n'allait ». Pourtant, moins de 30 ans plus tard, il mit tout par terre pour recommencer à zéro, conquis par le style vertical d'un néo-gothique conquérant (sans doute la reconstruction de l'église voisine de Brielles le déci-

La Commission diocésaine d'Art Sacré a fait le tour des églises de la paroisse d'Argentré-du-Plessis (ce qui correspond à l'ancien canton d'Argentré). Nous remercions le Père Roger Blot, spécialiste du patrimoine religieux d'Ille-et-Vilaine, d'avoir accepté la publication dans ce bulletin d'une partie des textes qu'il a rédigés sur l'église Saint Martin de Vertou, ainsi que quelques-unes des nombreuses photos qu'il a prises.

da-t-il à faire le pas). Il s'adressa à l'architecte Armand Audrouing de Vitré, pour une restauration, mais sitôt l'autorisation obtenue, il se lança dans une reconstruction totale.

La première pierre fut bénite le 8 juin 1863. Dès le début de 1864, le gros œuvre était fait, l'église était couverte et un mur sommaire de pierres fermait la quatrième travée. [...] Il vint à bout de la première partie du chantier en 1868, mais il fallut que l'entrepreneur Julien Beldant du Mans fût remplacé par Pierre Gandon de Vitré. Il fit alors marché avec Jacques Granneau d'Angers pour le grand autel et deux petits en tuffeau de Saumur, ainsi qu'avec le Carmel du Mans pour les vitraux du chœur. Restait la seconde partie : une cinquième travée, la tour de clocher et ses annexes. Toujours plus ambitieux, il se laissa convaincre par l'architecte Michel Gelly de Rennes. La position de l'église, sur sa butte à la proue de la Bretagne, n'exigeait-elle pas un clocher monumental ? Les choses étaient bien parties en 1872, mais le pauvre recteur perdit la raison et mourut l'an suivant à Dinan, à l'asile des Bas-Foins.



Son vicaire Joseph Moricel, qui était né au Pertre, le remplaça avec énergie, s'occupant de la tour, des autels et du chemin de croix, si bien que l'église fut consacrée le 11 juin 1873... Il fallut attendre 1875 pour la bénédiction des quatre cloches et les environs de 1877 pour la fin de la flèche. En 1878, l'enfant du pays fut nommé vicaire général. Il laissa la place au bon père Isidore Rossignol, qui géra les boiseries et le reste des vitraux. [...]

Pour achever cette église, il avait donc fallu trois recteurs (Julien Gourdier, Joseph Moricel et Isidore Rossignol), deux architectes

(Armand Audrouing et Michel Gelly), deux entrepreneurs (Julien Beldant et Pierre Gandon), deux ateliers pour le mobilier (Jacques Granneau et Victor Augerie), deux ateliers de vitraux (le Carmel du Mans et Lecomte et Colin).

Deux ateliers pour les meubles et deux pour les vitraux

À part de rares exceptions (les fonts baptismaux, la grille des fonts et la table de communion), tout le mobilier fut renouvelé, car à nouveau « plus rien n'allait ». Pour les trois autels de pierre blanche, achevés en 1873 et 1875, le recteur Gourdier s'était donc adressé, dès 1868, à l'atelier de Jacques Granneau d'Angers, qui travaillait pour Châteaugiron (vers 1867) ou plus près encore à Saint-Germain-du-Pinel (à partir de 1868). Ce sculpteur brillant et prolifique avait été élève de David d'Angers.

Mais pour les boiseries, l'abbé Rossignol n'eut d'autre choix que de le remplacer par Victor Augerie de Vitré, car c'était son neveu. C'est à lui que l'on doit les quatre confessionnaux, la chaire, les sas et les boiseries du chœur. De même pour les vitraux : là où Gourdier s'était adressé au lointain Carmel du Mans, l'abbé Rossignol se tourna vers l'atelier rennais Lecomte et Colin, alors au sommet de sa réputation. L'église fut ainsi achevée, en 1893.



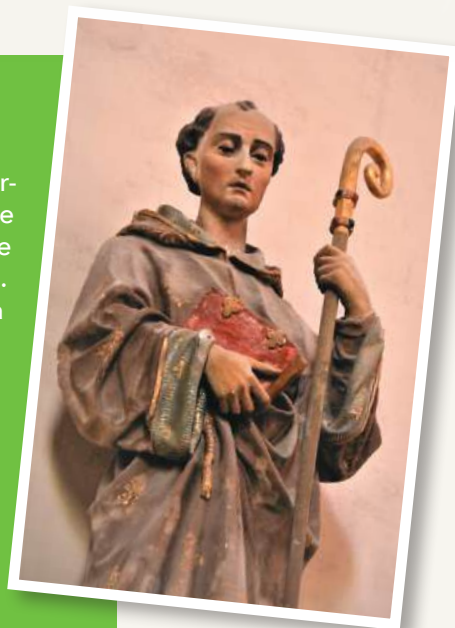
*En faire l'ascension  
à sa récompense !*

### Quelle réserve d'images !

L'autel du Sacré-Cœur est caractéristique de l'atelier Granneau d'Angers. Comme celui de la Vierge en pendant, il coûta plus de 3000 F or (et le maître-autel disparu plus de 6000...). Dans les niches, Jésus montre son cœur, Jean son livre et Joseph ses fleurs de lys. Au-dessous, l'Agonie et le Couronnement d'épines ouvrent le chemin de croix. Ce chemin de croix (vers 1875), peint sur toile avec un sobre encadrement doré, est une des séries les plus répandues en France, en divers formats (ainsi à Brielles). C'est le peintre Louis Beau de Paris qui la créa et elle fut commercialisée surtout par la maison Chovet du quartier Saint-Sulpice. [...]

### Saint Martin de Vertou

Ce saint Martin est dit « de Vertou » car il fonda au VI<sup>e</sup> siècle une abbaye en ce lieu, sur le bord de la Sèvre nantaise. La menace des Normands à la fin du IX<sup>e</sup> siècle entraîna la fuite de ses reliques vers l'abbaye de Saint-Jouin de Marnes, qui diffusa son culte dans ses prieurés. Beaucoup d'églises lui sont dédiées dans l'Ouest, mais c'est la seule en Ille-et-Vilaine.



### Les deux ateliers de vitraux sont faciles à distinguer

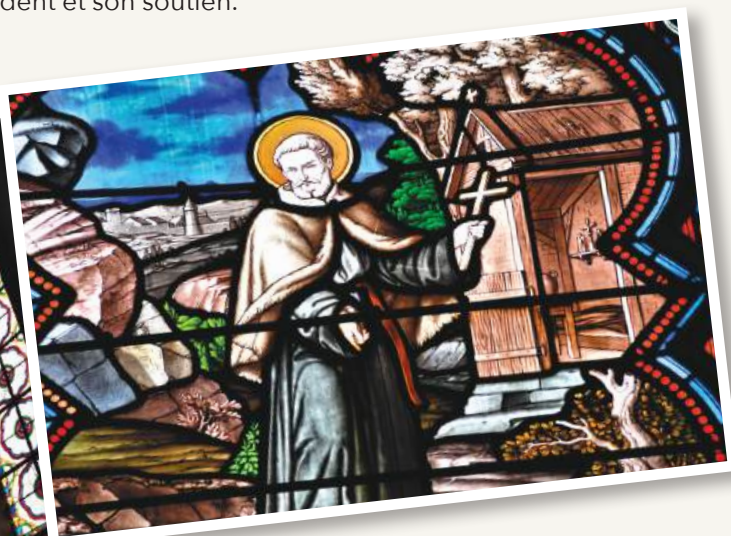
Dans le chœur, les cinq lancettes sont du Carmel du Mans, vers 1868. A cette époque, les dessins sont surtout réalisés par les frères Küchelbecker. Ils ont une saveur très particulière tant par leur dessin que par leurs couleurs rares. La lancette axiale est dominée par la Vierge de l'Assomption. C'est un souvenir du tableau du même sujet sur le grand autel de 1835. Sous la Vierge sont évoqués saint Louis rendant la justice et une sainte martyre mystérieuse. Il s'agit de sainte Félicité, car le vitrail fut offert par Mme Onfroy en honneur de ses deux enfants, Louis et Félicité...

Quant aux deux autres lancettes historiées, elles illustrent en dix médaillons la Vita de saint Martin de Vertou, attribuée au X<sup>e</sup> siècle.

Les autres vitraux viennent de l'atelier rennais Lecomte et Colin. Ceux du transept furent réalisés en 1883, après qu'on eut ajouté des meneaux aux grandes baies d'Audrouing. L'imagerie semble très simple : une grande composition traditionnelle en haut et trois saints en bas. Mais il y a des subtilités. Ainsi pour l'apparition du Sacré-Cœur à Sainte Marguerite-Marie, celle-ci est assistée du Père de la Colombière, son confidant et son soutien.

En dessous, les saints sont choisis à cause des prénoms du vicomte Louis de Legge, d'Hélène de Liégeois sa femme et Paul de Legge leur fils. La famille de Legge finança en effet ce vitrail, tandis que la famille de Sallier-Dupin offrit celui de la Vierge, c'est pourquoi on y trouve saint Henri, protecteur d'Henri de Sallier-Dupin, conseiller général du canton.

Les vitraux de la nef et des bas-côtés sont datés de 1892 et 1893. Ils offrent un joli cycle sur la Vierge et l'Enfant Jésus, à l'ordre un peu confus car faits en plusieurs fois.



## ACTIGYM

Actigym vous souhaite une très belle année 2025 !

Pour l'année 2024/2025 l'association compte 42 adhérents ravis de suivre les cours adaptés de notre coach Nicolas. Il est toujours possible de suivre un voire deux cours d'essai.

Nous avons terminé l'année 2024 sur le thème de Noël.

Renseignements au  
02 99 96 89 50



## COEELP



taires qui nous donnent le droit de passage, Pertrais et communes avoisinantes.

Cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu sans la forte participation des nombreux bénévoles !

Sans eux, ce ne serait pas possible de préparer, d'organiser et de remettre tout en état pendant une semaine sans oublier les signaleurs et les personnes présentes sur le terrain pendant le week-end. D'ailleurs, les participants nous en viennent d'avoir autant de personnes sur le circuit et sur le terrain sur un site qui plaît beaucoup !

UN GRAND MERCI A VOUS TOUS !

Bonjour,

En 2024, notre manifestation a eu lieu les 5 & 6 Octobre et a été une réussite !

Nous organisons le Championnat Régional Amateur qui sera reconduit en 2025. Retenir les dates : 4 & 5 Octobre 2025.

Nous remercions la municipalité qui met à disposition le site de l'hippodrome ainsi que les proprié-

## COMITÉ DES FÊTES



A travers ce bulletin municipal, le Comité des Fêtes du Pertre vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Le Comité des Fêtes a organisé son 2<sup>ème</sup> marché de l'Avent le dimanche 17 novembre dans la salle Fontaine-Guy N°2. Le succès de 2023 a été confirmé avec 25 exposants.

Un public nombreux s'est déplacé tout au long de la journée pour aller aussi au concours de palets dans la salle N°1.

### Voici le programme des animations prévues en 2025 :

- **le samedi 25 janvier** : assemblée générale suivie du repas des bénévoles à la salle des fêtes de St-Cyr le Gravelais.

- **le mercredi 30 avril** : arrivée de la 6<sup>ème</sup> et avant-dernière étape du Tour de Bretagne Missillac-Le Pertre longue de 180 km.

Les coureurs arriveront par Availles sur Seiche, Gennes sur Seiche, Brielles puis la côte de Clermont où il y aura un classement du meilleur grimpeur.



Le peloton entrera alors sur le circuit final (route de la Gacillière, route de la Salle, route de St-Poix, rue Kerléan, route de Brielles) qui sera à parcourir 4 fois soit 5 passages sur la ligne d'arrivée habituelle du Circuit des 2 Provinces avec un sprint intermédiaire au 2<sup>ème</sup> passage.

Le Ruban Granitier Breton était arrivé au Pertre lors de la 1<sup>ère</sup> étape du 27 avril 1983 en provenance de St-Brévin les Pins avant de repartir le lendemain pour Plaintel.

Le Tour de Bretagne était passé au Pertre lors de la 1<sup>ère</sup> étape du 25 avril 2011 avec départ et arrivée à Argentré du Plessis.

La route de St-Poix sera bloquée dès le matin à 7h00 pour l'installation des barrières et podiums sur la ligne d'arrivée.

Puis le circuit final sera fermé totalement à la circulation par la gendarmerie à partir de

14h30 environ : merci aux riverains et employés des entreprises d'en tenir compte.

Le peloton sera composé d'une vingtaine d'équipes dont la plupart des réserves des équipes professionnelles : le parking près de la salle Fontaine-Guy sera occupé par des bus identiques au Tour de France.

De nombreux camping-caristes sont attendus à chacune des étapes.

Merci de respecter les interdictions de circuler et de stationner dans le centre bourg (Place Kerléan, rue de Brielles, rue de St-Poix, rue Théophile Paré...).

### Les bénévoles seront ensuite mobilisés lors de notre week-end de fêtes en août :

- **Le samedi 16 août** avec le vide-greniers autour du plan d'eau de 8h à 18h (emplacement à 1.50 € le mètre linéaire). et à 16h00, la course cycliste Open 1-2-3+Access 1-2 sur 16 tours du Circuit des Meilleraies.

La soirée festive aura lieu place des artistes près du café Le Sulky et les manèges place Kerléan.

- **le dimanche 17 août**, la soirée moules-frites aura lieu dans la salle Fontaine-Guy à partir de 19h30 avant le feu d'artifice.

Les tickets seront à vendre dans la boulangerie Chauvel, au café Le Sulky et auprès des membres du Comité des Fêtes.

- **le lundi 18 août** : le départ du 76<sup>ème</sup> Circuit des 2 Provinces aura lieu au podium route de St-Poix à 13h45 (après la présentation des équipes dans la salle Fontaine-Guy) pour 8 tours par La Gravelle, St-Cyr le Gravelais et la côte de Clermont.

La 3<sup>ème</sup> édition du marché de l'Avent sera organisée le **dimanche 16 novembre** dans la salle Fontaine-Guy.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles (du Pertre, de St-Cyr le Gravelais, de La Gravelle et des alentours) ainsi que la municipalité du Pertre qui contribue à la réussite de ces animations.

*Le président Laurent Boulet et le secrétaire Eric Groussard*

## LE PERTRE EN SCÈNES



Notre association Le Pertre en scènes a vu le jour en mai 2024 et nous sommes très heureux des encouragements que vous nous témoignez. La balade contée avec Mélody au mois de juillet et la marche spectacle pour octobre rose, début octobre ont rencontré un vif succès. Les décorations des arbres au plan d'eau et sur la place de la mairie de Saint-Cyr durant tout le mois d'octobre ont été possibles grâce à l'implication et au travail des résidentes, béné-

voles et personnel de la maison de retraite Saint-Joseph sans oublier ainsi les élèves de l'école des deux provinces et de l'école Saint-Sébastien.

Nous remercions tous les commerçants et la bibliothèque qui ont répondu présents pour mettre des rubans roses et tirelires à disposition de la clientèle et l'entreprise Primel traiteur qui nous a offert des petits fours pour notre café d'accueil.

Grâce à toute cette solidarité nous

avons pu remettre un chèque de 650 € à la Ligue contre le cancer le 14 décembre à la maison de retraite Saint-Joseph et en présence de Jocelyne Bergère administratrice.

Notre assemblée générale est prévue le vendredi 7 février à 20H30 salle Fontaine Guy, venez nombreux pour échanger et vous dévoiler notre prochain événement.

Bonne année à tous..

*Valérie Bornes, présidente.*

## LES RANDONNEURS PERTRAIS



Tous les lundi les randonneurs Pertrais se retrouvent pour une randonnée de 1h30 à 2h sur 2 parcours au Pertre et les environs.

Départ salle Fontaine Guy

N'hésitez pas à nous rejoindre

L'ensemble du bureau vous souhaite une Bonne Année 2025

## PALETS PERTRAIS

L'année 2024 a été pour nous l'organisation de trois concours de palets avec plusieurs équipes de différentes communes d'Ille et Vilaine, la Mayenne, la Loire Atlantique et les Côtes d'Armor. Malheureusement que les habitants de la commune de Le Pertre ne participent pas ou viennent voir les joueurs de palets.

L'équipe des Palets Pertrais est heureuse de vous offrir ses meilleurs vœux pour 2025.

*Les membres du bureau.*



# LES BLEUETS LE PERTRE

BRIELLES GENNES ST CYR



Le club des Bleuets Football vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 !

C'est parti ! Le 14 décembre, l'album panini du club a été lancé officiellement. Un très grand succès vu le grand nombre de personnes présentes à la salle Fontaine Guy pour recevoir leur album et acheter leurs premières vignettes. Merci de votre venue !! Les vignettes sont maintenant en vente et les albums sont disponibles gratuitement dans les commerces : à la boulangerie Chauvel et au bar le Sulky au Pertre et le Bistrot d'Eugène à Gennes sur Seiche. Plusieurs séances d'échange de vignettes sont proposées pour espérer remplir votre album avec les plus de 350 vignettes. Un grand moment d'échange et de lien pour fédérer tous les membres du club.

L'année 2025 commence avec le premier concours de palets proposé par le club le samedi 11 janvier à la salle Fontaine Guy. Une occasion pour le club de se diversifier et

d'attirer un maximum de personnes pour ce premier évènement de l'année.

Après la soirée du club le 10 novembre qui a rencontré un très grand succès et été une réussite, La seconde soirée, ouverte à tous, a lieu le samedi 8 février à 20H à la salle de Saint Cyr le Gravelais : Menu Potée ou Joue de porc, 20€ adultes ou 10€ enfants. Les tickets sont en vente à la boulangerie Chauvel. N'hésitez pas à participer à cette soirée conviviale ou prendre à domicile pour apporter votre soutien au club.

On vous attend nombreux également le samedi 19 avril pour le premier loto organisé par le club à la salle Fontaine Guy au Pertre. Cet évènement sera l'occasion de faire participer les nombreux parents des enfants licenciés au club. N'hésitez pas à en parler dès maintenant autour de vous pour que ce premier loto soit une réussite. Une communication sera faite prochainement.

Côté sportif, avec un effectif senior assez important, on a engagé une 4ème équipe senior en District 4 pour la 2ème partie de la saison afin que tous les joueurs puissent jouer régulièrement. Si vous connaissez quelqu'un qui est intéressé pour rejoindre l'effectif et le compléter, il n'est jamais trop tard. N'hésitez pas à nous contacter par les réseaux sociaux.

Après les journées de brassage en début de saison, les U11 et U13 entament le championnat avec de

bons résultats et continuent sur leur lancée jusqu'à la fin de la saison. Merci aux dirigeants et aux parents pour l'encadrement.



Les maillots des jeunes U6 à U13 seront renouvelés l'année prochaine sur le même modèle que le maillot des seniors et le club recherche des partenaires pour apparaître sur ces maillots. Si vous ou votre entreprise souhaite se positionner, vous pouvez nous contacter dès maintenant.

### Contact :

Franck BOISSEAU, président  
06 15 91 77 19 ;  
Corentin BLANDEAU vice-président  
06 32 53 12 75

Mail : [bleuets.communication@gmail.com](mailto:bleuets.communication@gmail.com) et le site internet : <http://bleuet-football.footeo.com>

Et sur les réseaux sociaux,  
[www.facebook.com/BLEUETS-FOOTBALL](http://www.facebook.com/BLEUETS-FOOTBALL),  
Instagram et Twitter : @bleuetsfoot





## LES AMIS DU GUIDON

Les amis du guidon vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Malgré une année 2024 avec des conditions climatiques pas toujours favorables, nous sommes toujours nombreux à effectuer des randonnées sur les routes pour les cyclotouristes et dans nos beaux chemins pour les Vététistes.

L'année 2024 a été riche en défis, avec les 6 h VTT à Argentré du Plessis et la course pour le climat cyclo-touriste à Saint MALO avec 150 km pour certains et jusqu'à 300 km sur la journée pour 2 courageux (+ les randonnées VTT dans les communes voisines).

Nous avons participé aux olympiades au mois de Juillet en faisant une balade en VTT qui a été très apprécié les jeunes participants :

Nous avons organisé notre randonnée annuelle au mois de septembre qui a été une réussite avec les nouveaux circuits. Pensez à réserver votre date pour la randonnées VTT et pédestre qui aura lieu mi-septembre 2025.



Nous tenons à remercier nos amis des Sentiers pour leur aide précieuse lors de la randonnée et surtout pour leur dévouement à l'entretien des chemins tout au long de l'année.

N'hésitez pas à contacter le bureau pour venir nous rejoindre sur nos randonnées hebdomadaires (env. 40/50 km en VTT, 70/80 km sur route) chaque Dimanche matin départ 9h en hiver, 8h30 en été.

Bonne année Sportive

*Le bureau*

Contact : - Pierrick MEREL (07/81/97/88/99)  
- lesamisduguidon35370@gmail.com

## LES AMIS DES SENTIERS



un coup de main sont les bienvenues : n'hésitez pas à contacter le bureau.

Retrouvez les informations et les photos sur <https://lesamisdesentiersdupertre.fr/>

A bientôt dans les chemins.



Les Amis des sentiers vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Malgré les conditions météo qui ont compliqué et retardé certaines actions, beaucoup de travaux de taille et de remblaiement ont été effectués dans les chemins par les bénévoles l'année dernière.

Régulièrement une matinée d'entretien est organisée, en semaine ou le samedi, avec les personnes disponibles. Elle est suivie d'un barbecue, dans une très bonne ambiance.

Les travaux sont nombreux pour cette nouvelle année, et toutes les personnes motivées pour donner



## En route pour 2025

On débute la saison en septembre 2024 avec des matchs amicaux, une belle séance photos.

On compte 150 licenciés pour cette deuxième année sous le nom des Bleuets Portes de Bretagne.

Le club soutien les différentes causes comme Octobre rose, Novembre.

Début décembre le baby volley et le match des pré-nationales F étaient au profit du Téléthon.

Les week-ends se suivent avec des matchs à domicile dans les salles du Pertre, de Gennes sur seiche ou

de Saint Germain du Pinel, et en extérieur.

Félicitations à nos deux équipes de M15 Féminines avec une qualification au 4ème tour et M21 Féminines avec une qualification au second tour en coupe de France.

Au classement, les deux équipes de pré-nationale féminine et pré-régionale masculine sont 2<sup>ème</sup>.

2025 s'annonce bien remplie avec la création d'une nouvelle équipe de M18 Féminines, trois tournois, la soirée annuelle !

Chaque semaine, retrouvez sur nos réseaux sociaux, les horaires et

lieux des matchs, toute l'actualité de notre club.

## Vous souhaitez découvrir le volley ?

Nous vous accueillons tout au long de l'année.

## Agenda 2025

- **Tournoi fluo St Germain :** 14 février
- **Soirée Saint Cyr :** 22 mars
- **Inter départementale M11 :** 26 avril
- **Tournoi Le Pertre :** 30 avril
- **Tournoi extérieur Brielles :** 29 juin



## BADMINTON

### LE PERTRE - SAINT CYR LE GRAVELAIS

Nous serions heureux de te compter parmi nous pour la saison 2024-2025

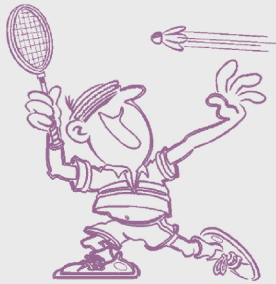
Nous jouons tous les lundis soir et les jeudis soir de 20h à 22h à la salle Fontaine Guy du Pertre

Adhésion : 30 euros + certificat médical (Adhésion possible à partir de 14 ans)

N'hésite pas à venir essayer : Les 2 premières séances ne nécessitent pas d'engagement.

A bientôt

Info : Fabien : 06 75 76 75 11  
lesbleuetsbad@gmail.com



## VIE PAROISSIALE

### Inscription en catéchèse des enfants des écoles publiques pour l'année 2025-2026

L'inscription à la catéchèse pour la prochaine rentrée, des enfants des écoles publiques d'Argentré-du-Plessis, d'Étrelles, de Le Pertre et de Gennevilliers se fera lors d'une permanence au presbytère d'Argentré-du-Plessis le **mardi 10 juin 2025 de 18h15 à 19h15**.

Si vous souhaitez inscrire ou ré-inscrire votre enfant (CE1, CE2, CM1, CM2) merci de venir à la permanence muni du livret de famille catholique ou de la date et du lieu de baptême. Paiement de l'inscription par chèque si possible.

Rappel : la première communion se fait à la fin de la deuxième année de catéchèse quel que soit l'âge de l'enfant.

## MOT DE LA MINORITÉ



Chers Pertraises et Pertrais,

L'année qui s'est écoulée s'est caractérisée par l'absence d'idées et de programmes diversifiés présentant un intérêt pour une majorité de Pertrais.

S'agissant des vestiaires et du club house, comme indiqué à de multiples reprises, le coût est déraisonnable. Quant au second projet, la réhabilitation du 9 quart place de l'église, il faut savoir que cela avait déjà été initié par l'ancienne équipe qui avait aussi travaillé sur le local Sivom et un passage conduisant à Hydrachim.

La majorité veut faire croire qu'elle souhaite travailler avec la minorité ; en réalité elle a une fâcheuse tendance à décider seule, à nous demander de prendre des décisions sans partager les éléments liés à ces décisions.

Si dans l'intérêt des Pertrais nos votes sont favorables à la plupart des délibérations, nous restons vigilants car certains projets impacteront lourdement les capacités financières de la commune dans les années à venir.

Être élu local, pour nous, c'est avant tout s'investir et s'impliquer à 100% pour notre commune et non par intérêt personnel, « le paraître » ne nous intéresse pas. C'est aussi trouver des solutions et être proche des gens.

Nous continuerons à être présents à chaque conseil, nous continuerons à assumer nos responsabilités en étant fidèles à nos principes d'indépendance et d'intégrité. Nous nous sommes engagés pour servir et défendre l'intérêt des Pertrais.»

Nous remercions Jérôme pour toutes ces années passées au sein des services techniques et lui souhaitons une belle retraite.

Nous remercions aussi les Pertrais de plus en plus nombreux à nous témoigner leur soutien dans l'attente d'un vrai changement.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2025.

Véronique LEOTHIER, Gaël BEDOUIN



# AGENDA 2025

## FÉVRIER 2025

- **Samedi 8**  
soirée du club de football à la  
salle des fêtes de Saint Cyr
- **Vendredi 28**  
Théâtre, salle du patronage

## MARS 2025

- **Dimanche 2**  
Théâtre, salle du patronage.
- **Mardi 4**  
Carnaval de l'école privée
- **Samedi 8 et dimanche 9**  
Théâtre, salle du patronage
- **Vendredi 14 et samedi 15**  
Théâtre, salle du patronage
- **Samedi 22**  
Portes ouvertes des écoles de  
10h à 12h
- **Samedi 22**  
Soirée du club de volley-ball à  
la salle des fêtes de Saint-Cyr

## AVRIL 2025

- **Samedi 19**  
Loto organisé par les bleuets  
football à la salle Fontaine  
Guy
- **Mercredi 30**  
arrivée d'une étape du Tour  
de Bretagne

## JUILLET 2025

- **Samedi 5**  
2ème édition des olympiades  
Pertraises. Rdv au Plan d'eau

## AOÛT 2025

- **Samedi 16, dimanche 17  
et lundi 18**  
Les 3 jours de fêtes du Pertre

Solution des mots croisés du numéro précédent

**Horizontal** : 1-Soleil ; 5-Gâteaux ; 8-Pompe ; 10-Pique-nique ; 12-Tablées ; 13-Humeur ; 15-Photographies ; 16-Connaissance ; 18-Maire ; 20-Détente ;  
22-Vingtaine ; 23-Convivialité

**Vertical** : 2-Organisation ; 3-Ideale ; 4-Septembre ; 6-Juin ; 7-Souvenirs ; 9-Partage ; 11-Participatif ; 14-Juillet ; 16-Cochon ; 17-Annuelle ; 19-Voisins ; 21-Enfants